

catégorique de toute négociation sur le retour à la retraite au moins à 62 ans, le Premier Ministre entend nous faire serrer encore plus la ceinture.

Or, de l'argent, il y en a ! C'est bien vers les actionnaires et le patronat qu'il faut se diriger pour les voir partager les richesses produites. Nous n'avons que faire de votre prétendue économie de guerre et des fausses solutions qui nous sont imposées.

Ce qui est aujourd'hui vital, c'est bel et bien de répondre aux besoins des usager-es par le renforcement des services publics territoriaux et de prioriser l'amélioration des conditions de travail et salariales de millions d'agent-es invisibilisé-es dans les discours et les décisions, et qui pourtant permettent de faire fonctionner notre pays.

Après la mobilisation du 8 mars, Journée de lutte pour les droits des femmes, après la mobilisation des retraité-es le 20 mars en raison de leur niveau de pension parfaitement inacceptable, après la mobilisation du 1^{er} avril du secteur médico-social durement touché par vos décisions iniques, et la journée d'action et de mobilisation du 3 avril, la Fédération CGT des Services publics, consciente des attentes des agent-es et des usager-es, appelle à nouveau à une journée de grève et de manifestation le 13 mai 2025 pour exiger :

- L'augmentation du point d'indice des fonctionnaires à 6 € et l'augmentation générale des salaires ;
- Le maintien de l'indemnisation des CMO à 100 % et l'abrogation du jour de carence pour le droit de se soigner ;
- L'égalité salariale qui permettrait l'entrée de 6 milliards d'euros de cotisations salariales pour notre système de protection sociale afin de le conserver, voire de le renforcer ;
- L'abrogation de la réforme des retraites Macron-Borne et le retour à la retraite à 60 ans (avec départs anticipés pour les catégories pénibles et insalubres) et la sauvegarde de la CNRACL ;
- L'abrogation de la loi dite de transformation de la Fonction publique, qui n'est rien d'autre qu'une vaste machine à précariser les agent-es et à préparer le terrain des privatisations ;
- La priorisation au financement des services publics, des politiques publiques et de la fonction publique pour répondre aux impérieux besoins des usager-es.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, la Fédération CGT des Services publics dépose un préavis de grève pour la journée du 13 mai 2025 de 0 h à 24 h, couvrant l'ensemble des agent-es de la Fonction publique territoriale, ainsi que les salarié-es du champ privé du logement social, de l'eau et de la thanatologie.

Notre organisation est disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Dans cette attente, recevez, Mesdames et Monsieur les Ministres, nos sincères salutations.

Pour la Fédération CGT des Services publics,
Natacha POMMET



Secrétaire générale